

HT
395
.G32Q4214

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT LA RÉGION DU QUÉBEC

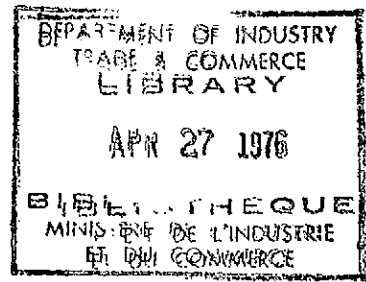
Étude dans le cadre des documents
de travail supplémentaires, soumise par
le Ministre de l'Expansion économique régionale au Comité
permanent de l'Expansion économique régionale

1976



Expansion
Économique
Régionale

Regional
Economic
Expansion



QUÉBEC
(version française)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

LA RÉGION DU QUÉBEC

Canada. Ministère de l'expansion économique régionale

Étude dans le cadre des documents de travail
supplémentaires, soumise par le Ministre de
l'Expansion économique régionale au Comité
permanent de l'Expansion économique régionale

1976

AVANT-PROPOS

La création du ministère de l'Expansion économique régionale en 1969 témoignait du désir qu'avait le gouvernement du Canada de favoriser un développement équilibré des différentes régions canadiennes. Effectivement, les diverses études effectuées depuis le début du ministère et l'expérience acquise ont permis de considérer de façon plus globale la question du développement régional.

Afin de ralentir la concentration des activités économiques dans les principaux centres industriels du pays et pour permettre une meilleure utilisation du potentiel de chaque région, l'on a reconnu que les divers niveaux de gouvernement devaient procéder à une plus grande coordination de leurs interventions. Le développement économique est largement influencé par de nombreux programmes gouvernementaux qui devraient compléter les interventions spécifiques en matière de développement.

La situation économique se présente différemment d'une province à l'autre et il en va de même des possibilités de développement. Il convient donc de travailler sur une base permanente à l'examen de la conjoncture économique des provinces et des régions, afin d'assurer la correspondance des mesures de développement régional avec les programmes des autres ministères fédéraux. Ce rapport vise à ce que l'on tienne compte de la situation, des priorités et des préoccupations de chaque province lorsqu'on apportera des modifications à des programmes existants ou qu'on procédera à la mise en oeuvre de nouveaux programmes au niveau fédéral.

L'étude comprend trois sections. La première offre une synthèse et un aperçu sommaire des perspectives de développement d'une province. La deuxième section met en lumière les principaux aspects de la situation économique québécoise concernant le processus de développement. La troisième section identifie certaines possibilités de développement.

TABLE DES MATIÈRES

I -- BILAN ET PERSPECTIVES	1
II -- LA SITUATION ÉCONOMIQUE	7
III -- QUELQUES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT	21

BILAN ET PERSPECTIVES

Par rapport à l'ensemble des provinces canadiennes, le Québec apparaît comme une région ayant atteint un niveau de développement relativement avancé. En effet, le Québec ne le cède qu'à l'Ontario au chapitre de l'industrialisation (24.6 pour cent de l'emploi total en 1975 était concentré dans l'industrie manufacturière au Québec comparativement à 25.6 pour cent en Ontario) et de l'urbanisation (81.2 pour cent de la population du Québec habitait les centres urbains en 1971 comparativement à 84.2 pour cent en Ontario).

Par contre, certaines caractéristiques du Québec reflètent des déficiences structurelles importantes. Ainsi, le taux de chômage au Québec s'est généralement maintenu à des niveaux relativement élevés et supérieurs d'environ 30 pour cent à la moyenne nationale et ce, malgré une participation plus faible de la population adulte québécoise à la main-d'oeuvre. On constate également que le revenu personnel par habitant a continuellement été au Québec inférieur à la moyenne nationale. En 1975, il était de 8 pour cent inférieur à celui du Canada dans son ensemble et de près de 25 pour cent plus faible que celui de l'Ontario. Le Québec est également caractérisé par l'existence d'inégalités significatives entre ses diverses régions. Ainsi, le revenu personnel disponible par habitant de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie n'atteint que 55.0 pour cent de la moyenne nationale et le taux de chômage, dans cette région, se situe généralement au-dessus de 20 pour cent. Des conditions d'emploi relativement défavorables y ont également maintenu le taux d'activité à un niveau inférieur à la moyenne nationale et provoqué un exode important de la population de ces régions.

L'analyse des principaux indicateurs de performance révèle que la croissance de l'économie québécoise, à long terme, ne serait pas pleinement satisfaisante et qu'elle ne permettrait pas de mettre en valeur les ressources disponibles. De fait, le Québec a subi un certain recul par rapport à d'autres régions, en particulier au cours des années 60. De plus, la faiblesse de la croissance au Québec n'a pas permis de résorber le problème du sous-emploi et a provoqué un ralentissement marqué de la croissance démographique.

Les difficultés de la croissance québécoise s'expliquent, dans une large mesure, par les faiblesses de l'industrie manufacturière de la province. Cette industrie occupe, en effet, au Québec, une place relativement importante, et son évolution ne peut avoir que des effets sensibles sur l'ensemble de l'économie. Or, depuis le début des années 60, l'industrie manufacturière québécoise n'a pu contribuer pleinement au développement de l'économie québécoise en raison des faiblesses de sa structure. L'industrie québécoise est, en effet, trop concentrée dans les activités à faible croissance et à faible productivité. De plus, il semble que la structure de cette industrie ne s'est pas renouvelée assez rapidement pour s'adapter aux conditions nouvelles de la demande.

Le déplacement du centre de gravité de l'économie canadienne explique également la détérioration constatée dans la position relative de Montréal. L'agglomération montréalaise demeure le seul pôle véritable de développement au Québec et son dynamisme influe sur l'ensemble de l'économie provinciale. La région de Montréal a subi, au cours des deux dernières décennies, une détérioration de sa position dans un certain nombre de secteurs clés, tels ceux des transports, des services financiers, des services commerciaux et de la recherche. Il semble que la relance récente de l'activité économique montréalaise dépend davantage de certains projets de construction que d'une modification des tendances à long terme.

La forte reprise de l'activité économique qui s'est manifestée en 1972 et s'est poursuivie jusqu'en 1974 a permis de mettre un frein à la détérioration de la position relative du Québec, sans cependant contribuer à refermer l'écart qui s'était développé au cours de la période précédente. Durant cette période, la croissance de l'économie québécoise a été stimulée par la fermeté de la demande intérieure soutenue par quelques grands projets d'investissement, tels ceux de la baie James, des jeux Olympiques, de l'aéroport de Mirabel et du prolongement du métro de Montréal, ainsi que par la forte demande de produits de base dont le Québec est un important fournisseur. La reprise s'est également traduite par une croissance très forte de l'emploi, le Québec enregistrant alors une création nette de plus de 200 000 emplois, dont 45 000 provenaient

de l'industrie manufacturière. Cette évolution n'a cependant eu qu'un effet marginal sur la situation du chômage, puisque ce taux n'est descendu qu'à 7.3 pour cent en 1974.

En 1975, le ralentissement de l'activité économique qui a touché l'ensemble des pays industrialisés s'est également manifesté au Québec, causant une détérioration sensible de la croissance de la production, des investissements et de l'emploi. La croissance de la production, en termes réels, a été à peu près nulle. Le ralentissement de la production a été particulièrement prononcé dans les industries manufacturière, forestière et minière. Parmi les industries les plus touchées, on note celle du bois, du meuble, des papiers et produits connexes, du textile et de la bonneterie. Par contre, l'industrie du bâtiment a enregistré des gains appréciables en 1975. La performance de l'économie québécoise a été particulièrement décevante au chapitre de l'emploi. Le nombre net de nouveaux emplois en 1975 n'a été que de 35 000, soit une augmentation de 1.5 pour cent. La détérioration dans la croissance de l'emploi a entraîné une hausse sensible du taux de chômage, qui est passé de 7.3 à 8.8 pour cent de 1974 à 1975. En décembre 1975, il s'établissait à 9.2 pour cent, ce qui représentait quelque 250 000 chômeurs.

Il faut souligner qu'au cours de la dernière année, la performance de l'industrie manufacturière québécoise s'est détériorée. Ainsi, les immobilisations manufacturières subissent une baisse de 0.6 pour cent au Québec, alors qu'elles s'accroissent de 37.6 et 18.2 pour cent en Ontario et au Canada. On note également une perte nette de 21 000 emplois manufacturiers au cours de l'année.

Les perspectives de l'économie québécoise pour 1976 demeurent, somme toute, incertaines. La reprise de l'activité économique qui s'est amorcée au Canada depuis le troisième trimestre de 1975 ne s'est pas encore clairement manifestée au Québec, où la situation demeure inchangée. Il faudra sans doute attendre encore plusieurs mois avant que des signes d'amélioration n'apparaissent.

La reprise de l'activité économique nord-américaine et la relance dans l'industrie de la construction domiciliaire permettront à plusieurs entreprises québécoises de hausser leur niveau de production. Par ailleurs, l'existence de capacités de production excédentaire dans plusieurs industries, l'importance des stocks accumulés et les incertitudes quant à la vigueur de la reprise risquent de freiner la hausse de la production et des investissements du secteur privé. A court terme, les perspectives de l'industrie manufacturière québécoise laissent entrevoir une croissance relativement faible. La progression des expéditions s'annonce lente, et le Québec pourrait même enregistrer un nouveau recul des immobilisations.

Les perspectives sont particulièrement décevantes en ce qui concerne la situation du marché du travail. Dans l'ensemble, la progression de la production ne se traduirait pas directement par la création de nombreux emplois, puisque plusieurs entreprises, qui avaient préféré réduire les heures de travail plutôt que de procéder à des mises à pied, pourront augmenter leur production sans accroître leurs effectifs. A court terme, le taux de chômage continuerait donc d'augmenter au cours du premier semestre pour amorcer par la suite une diminution graduelle.

L'évolution de la situation économique dans la région de Montréal sera particulièrement à surveiller en 1976. Le parachèvement des travaux de construction des jeux Olympiques et de certains projets majeurs de construction dans les secteurs industriel et commercial, de même que l'échelonnement sur une plus longue période de certains projets d'investissements publics laissent entrevoir la possibilité d'un ralentissement de l'activité économique dans la métropole au cours du second semestre.

Compte tenu de la situation actuelle de l'économie québécoise, il faudra réussir à créer un nombre d'emplois suffisant pour éliminer une partie de la sous-utilisation des ressources humaines. De plus, ces nouveaux emplois devront être créés dans des secteurs plus modernes, afin d'offrir des débouchés appropriés à une main-d'oeuvre de plus en plus qualifiée. Il faut également prévoir la possibilité d'accorder un recyclage adéquat à la main-d'oeuvre qui sera libérée des secteurs plus traditionnels.

La réalisation des objectifs de développement au Québec devra reposer prioritairement sur le renforcement de la structure industrielle de la province, en raison des lacunes inhérentes à l'industrie manufacturière et du rôle prépondérant de cette industrie dans le développement de la province. Il faudra aussi attacher une grande importance à la transformation des ressources naturelles québécoises. En outre, le rôle de l'agglomération montréalaise comme pôle de développement restera à consolider, parallèlement à la mise en valeur des possibilités de développement de chaque région.



LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'évolution démographique

Entre 1974 et 1975, la population du Québec a augmenté de 54 000 habitants, atteignant 6 188 000 personnes, ce qui représente un taux d'accroissement annuel de 0.9 pour cent. Ce taux est légèrement plus élevé que celui des cinq dernières années, mais il demeure très faible en comparaison de l'Ontario et du Canada, qui enregistrent une croissance de 1.6 pour cent.

Depuis le milieu des années 60, la croissance de la population québécoise a été faible et le Québec a vu sa part de la population canadienne diminuer de 29 à 27 pour cent entre 1974 et 1975. Au cours de la même période, l'importance relative de la population québécoise diminuait rapidement par rapport à l'Ontario, passant de 84 à 75 pour cent. Alors que la population augmentait de 1 595 000 personnes en Ontario, elle s'accroissait seulement de 604 000 personnes au Québec.

La faiblesse de la croissance démographique au Québec s'explique par la chute rapide du taux de natalité qui est actuellement le plus bas au Canada, ainsi que par le mouvement migratoire défavorable des années passées. La place grandissante qu'occupe la population féminine sur le marché du travail, de même que le changement marqué d'attitude à l'égard de la taille des familles et de la limitation des naissances constituent les principales raisons de déclin de la natalité. En 1975, le bilan migratoire québécois a été positif pour la deuxième année consécutive depuis 1969.

La situation actuelle de la démographie québécoise n'est pas sans faire l'objet de préoccupations. Une telle situation illustre le déplacement relatif de l'activité économique en faveur de l'Ontario et ne peut que se répercuter sur les décisions d'investissement des entreprises.

Le marché du travail

La sous-utilisation des ressources humaines a toujours été un problème majeur au Québec. L'amélioration observée en 1973 et 1974 dans la croissance de l'emploi n'a pas permis de réduire de façon importante le degré de sous-emploi,

et le taux de chômage s'est maintenu à un niveau élevé. De plus, la rareté des emplois a eu tendance dans le passé à maintenir le taux d'activité en deçà de la moyenne nationale en retardant l'arrivée des jeunes sur le marché du travail et en dissuadant une certaine partie de la population féminine de s'y présenter. Il convient de noter que si la situation du marché du travail est inquiétante au niveau provincial, elle l'est bien davantage dans certaines régions du Québec.

Au cours de la période de 1967 à 1972, la progression de l'emploi au Québec a été faible, avec un taux d'augmentation annuel moyen de 1.4 pour cent seulement, comparativement à 3.2 et 2.5 pour cent en Ontario et au Canada. La situation s'améliore de façon assez marquée au cours des deux années qui suivent, alors que la province enregistre une création nette de 128 000 emplois en 1973 et de 74 000 en 1974. La situation de l'emploi s'est cependant détériorée continuellement depuis. En 1975, l'emploi n'a augmenté que de 1.4 pour cent au Québec comparativement à 1.8 et 1.9 pour cent en Ontario et au Canada. Le nombre net de nouveaux emplois a atteint seulement 35 000. De fait, le ralentissement dans la progression de l'emploi se poursuit depuis le quatrième trimestre de 1974. Le niveau de l'emploi, au cours du quatrième trimestre de 1975, n'était supérieur que de 18 000 à celui de la même période en 1974.

L'examen de l'évolution sectorielle de l'emploi en 1975 révèle que l'industrie manufacturière a été particulièrement touchée par le ralentissement de l'activité économique. Ce secteur enregistre, en effet, une perte nette de 21 000 emplois, soit une régression de 3.5 pour cent par rapport à 1974. L'emploi diminue également de 18.5 pour cent dans le secteur forestier, soit une perte de 5 000 emplois. Par ailleurs, l'emploi augmente de 9 000 dans l'industrie du bâtiment et de 50 000 dans le secteur tertiaire.

Le ralentissement survenu en 1975 dans la progression de l'emploi s'est répercuté sur l'évolution du taux de chômage qui augmente sensiblement, passant de 7.3 pour cent en 1974 à 8.8 en 1975. Le taux de chômage, compte tenu des

variations saisonnières, augmente depuis le quatrième trimestre de 1974 pour atteindre 9.2 pour cent au cours du dernier trimestre de 1975. Au cours de la dernière année, il s'établissait à 6.0 pour cent en Ontario et à 7.1 au Canada.

En ce qui concerne le taux d'activité, il se situait, en 1975, à 57.2 pour cent, comparativement à 61.3 et 58.8 pour cent en Ontario et au Canada respectivement. L'écart dans le taux d'activité est cependant encore plus accentué chez les femmes, avec des chiffres de 38.0 pour cent au Québec, 44.4 en Ontario et 40.9 au Canada.

Les investissements

La performance de l'économie québécoise, au chapitre des investissements, avait été particulièrement décevante au cours de la seconde moitié des années 60, et le Québec avait alors enregistré une détérioration marquée de sa position relative. Depuis 1971, la progression des investissements s'est améliorée et la part québécoise de l'ensemble des investissements réalisés au Canada s'accroît, passant de 20 pour cent en 1970 à 23 pour cent en 1975. Cette amélioration n'a cependant pas permis de combler tout à fait l'écart qui s'était développé au cours de la période précédente.

La remontée des investissements manufacturiers au cours de la période de 1972 à 1974, le rattrapage réalisé dans le secteur du commerce, de la finance et des services commerciaux, et la mise en chantier de nombreux projets publics d'importance tels l'aéroport international de Mirabel, le développement de la baie James, les jeux Olympiques, le prolongement du métro, le système de traitement des eaux de Montréal, ainsi que l'extension du réseau routier, sont les principaux facteurs qui ont contribué à l'amélioration survenue depuis 1971 dans la progression des investissements au Québec. En ce qui concerne l'industrie manufacturière, on observe que la part québécoise des investissements canadiens a d'abord augmenté régulièrement, passant de 20 pour cent en 1971 à 27 pour cent en 1974, pour descendre à 23 pour cent en 1975.

Au cours de la dernière année, les investissements privés et publics augmentent de 15.8 pour cent au Québec comparativement à 12.6 et 14.1 pour cent en Ontario et au Canada. Les augmentations les plus considérables ont été enregistrées dans les secteurs du commerce, de la finance et des services commerciaux, avec une hausse de \$508.9 millions ou 42.6 pour cent et les services d'utilité publique, où l'accroissement atteint \$574.4 millions, soit 32.8 pour cent. D'autre part, les investissements dans l'industrie manufacturière ne progressent que de 0.3 pour cent au Québec, comparativement à 29.5 pour cent en Ontario et 15.4 pour cent au Canada.

Les revenus et les prix

Le revenu personnel par habitant au Québec est toujours demeuré inférieur à la moyenne nationale, ce qui traduit la faiblesse relative du Québec au niveau de l'utilisation des ressources humaines, de la productivité et de la structure industrielle. En 1975, il s'établissait à \$5 146, soit 92 pour cent de la moyenne canadienne. Au cours de la période de 1971 à 1975, le revenu personnel par habitant a progressé plus rapidement au Québec qu'en Ontario et dans l'ensemble du pays. Cette amélioration est attribuable en partie à l'accroissement plus rapide au Québec des paiements de transferts gouvernementaux, dont la part, dans le revenu personnel, s'accroît de 11 pour cent en 1970 à plus de 15 pour cent en 1975. Il faut également noter que l'augmentation des salaires et traitements a été plus rapide au Québec en 1975 qu'en Ontario et au Canada. Pour les neuf premiers mois de 1975 par rapport à la même période de 1974, l'augmentation a été respectivement de 15.4, de 12.0 et de 14.0 pour cent.

Depuis le milieu de 1972, l'économie du Québec n'échappe pas à la hausse considérable des prix à la consommation, notamment dans le cas du pétrole, des matières premières et des produits alimentaires. En 1975, et ce pour la

deuxième année consécutive, l'augmentation des prix à la consommation a été légèrement plus forte à Montréal qu'à Toronto et dans l'ensemble du Canada, avec des taux respectifs de 10.9, de 10.7 et de 10.8 pour cent. Cette situation s'explique principalement par la hausse plus élevée, à Montréal, des prix de l'habillement et du transport.

L'activité industrielle

Les industries du secteur tertiaire occupent une place de plus en plus importante au sein de l'économie, tant en termes de production que d'emploi. En 1961, ces industries étaient responsables de 52 pour cent de l'emploi total au Québec. En 1975, cette proportion avait augmenté à 65 pour cent. Cependant, le secteur primaire a vu son importance relative diminuer considérablement, le pourcentage de l'emploi passant de 11.5 pour cent en 1961 à 5.4 en 1975. La part relative du secteur secondaire dans l'emploi total a aussi diminué de 36.5 pour cent en 1961 à 29.6 en 1975. L'industrie manufacturière a été la plus touchée dans ce secteur passant de 29.8 pour cent en 1961 à 24.6 en 1975.

Le ralentissement de l'activité économique qui s'est manifesté à court terme, au Québec, depuis le troisième trimestre de 1974, a principalement affecté le secteur manufacturier, ainsi que les industries forestières et minières. Par contre, la performance de l'industrie du bâtiment est demeurée excellente.

L'agriculture

La situation de l'économie agricole a été relativement favorable en 1975. Le revenu net des agriculteurs québécois, après avoir diminué de 3 pour cent en 1974, s'accroît de 20.4 pour cent en 1975. On note également une augmentation de quelque 3 000 emplois dans ce secteur. La hausse des revenus tirés des productions laitières et porcines est principalement responsable de cette amélioration. Par contre, la situation demeure difficile pour les éleveurs de bovins, en raison de la stabilité des prix de leurs produits et de la hausse des coûts de production. Pour 1976, les perspectives de l'économie agricole sont beaucoup moins favorables, alors

que l'on s'attend à une diminution de 20 pour cent des revenus nets en raison de l'augmentation prévue des coûts de production. La situation de l'industrie laitière, qui représente une part importante de la recette agricole du Québec, demeure incertaine en raison de la surproduction du lait en poudre.

L'industrie forestière

La performance de l'industrie forestière québécoise, en 1975, a été affectée par l'évolution qui a caractérisé l'industrie du bois de sciage et celle des papiers et produits connexes. La détérioration de ces industries a beaucoup réduit la coupe de bois en forêt. Le nombre de travailleurs forestiers a diminué considérablement, passant de 27 000 en 1974 à 22 000 en 1975, pour une baisse de 18.5 pour cent.

L'industrie du bois a enregistré une baisse marquée de son niveau d'activité, ayant été affectée par le ralentissement de la construction domiciliaire et par la détérioration récente de l'industrie des papiers et produits connexes. Plusieurs industries ont dû fermer leurs portes, notamment dans les régions du Nord-Ouest québécois et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'industrie des papiers et produits connexes, qui avait profité, depuis 1972, de la relance de la demande pour ses produits et avait pu fonctionner à pleine capacité, a cependant vu sa situation se détériorer vers la fin de 1975, en raison du ralentissement de l'activité économique et des nombreuses grèves qui ont obligé à la fermeture de plusieurs usines. La situation de cette industrie devrait s'améliorer en 1976. A plus long terme, cependant, il faut constater que l'industrie québécoise se dégrade par rapport aux industries de la Colombie-Britannique et du sud des États-Unis. Les coûts plus élevés au Québec de l'exploitation forestière, de la production du papier et du transport des produits vers les principaux marchés, de même que la productivité plus faible des équipements en place, sont les principaux facteurs affectant la position concurrentielle de l'industrie québécoise.

L'industrie minière

L'industrie minière québécoise connaît actuellement nombre de difficultés. A peine sortie de sa léthargie de la fin des années 60, elle doit affronter, depuis le milieu de 1974, une réduction significative de la demande pour les métaux de base combinée à une augmentation importante des coûts de production et à une pénurie de main-d'oeuvre. La conjoncture actuelle, caractérisée par l'affaiblissement de la demande et la chute des prix de certains minéraux, est peu propice aux investissements pour la mise en valeur de nouvelles mines, ainsi que pour l'exploration minière. Il convient de noter que les dépenses pour l'exploration minière sont très faibles au Québec. La production minérale québécoise a donc éprouvé des difficultés pour se maintenir, en hypothéquant gravement les réserves existantes, en particulier celles des métaux non ferreux. Depuis le début des années 60, la valeur de la production minière québécoise, en termes réels, a progressé à un rythme annuel de 4.5 pour cent à peine. De plus, la part québécoise de la valeur de la production minière canadienne a régressé graduellement depuis 1966, passant de 19.3 pour cent à 9.9 en 1974. Au cours de la dernière année, plusieurs sociétés minières ont dû fermer leurs portes. Cette situation a particulièrement affecté l'économie de certaines régions périphériques dont l'activité dépend largement de l'exploitation minière, notamment le Nord-Ouest québécois et la région de Chibougamau.

L'industrie manufacturière

Au cours des années 60, le dynamisme de ce secteur au Québec s'est révélé particulièrement faible et le Québec a vu sa position relative se dégrader. Après la période stagnante de 1967 à 1971, ce secteur a amorcé une certaine reprise au cours des années 1972 à 1974. Cependant, la situation devait à nouveau se détériorer de façon inquiétante en 1975, par suite de la récession nord-américaine.

Les immobilisations manufacturières sont passées de \$546 à \$1 374 millions de 1971 à 1974, ce qui représente des accroissements annuels de 26.4, de 36.2 et de 46.1 pour cent respectivement. Ces accroissements apparaissent plus

élevés que dans l'ensemble du Canada, et la part québécoise des immobilisations manufacturières canadiennes a augmenté de 18.2 pour cent en 1971 à 27.7 en 1974. D'autre part, les immobilisations manufacturières québécoises diminuent de 0.6 pour cent en 1975, alors qu'elles augmentent respectivement de 37.6 et de 18.2 pour cent en Ontario et au Canada. La part québécoise des immobilisations manufacturières canadiennes tombe à 23.2 pour cent en 1975.

Pour ce qui est de l'emploi, la performance de l'industrie manufacturière québécoise s'est également améliorée en 1973 et 1974. Au cours de ces deux dernières années, on observe une création nette de 45 000 emplois manufacturiers au Québec. De 1967 à 1972, le nombre net d'emplois créés n'avait atteint que 22 000. En 1975, la situation devient cependant inquiétante, puisque cette industrie enregistre une perte nette de 21 000 emplois, soit une diminution de 3.5 pour cent par rapport à 1974. La situation de l'emploi manufacturier se détériore graduellement depuis le troisième trimestre de 1974. Le nombre moyen de personnes employées au cours du dernier trimestre de 1975 était inférieur de 31 000 à celui enregistré l'année précédente.

Après une augmentation de 28.6 pour cent en 1974, la valeur des expéditions manufacturières n'augmente que de 5.9 pour cent au cours des onze premiers mois de 1975 par rapport à la même période de 1974. L'augmentation correspondante est de 6.0 pour cent en Ontario et de 5.7 au Canada.

L'industrie du bâtiment

La croissance remarquable que connaît le secteur du bâtiment au Québec depuis quelques années s'est poursuivie en 1975, alors que, pour la troisième année consécutive, on enregistre des augmentations sensibles dans la valeur des dépenses pour la construction et l'emploi. La vitalité de ce secteur a contribué à soutenir la croissance de l'économie québécoise au cours de la présente période de ralentissement. En 1975, la valeur totale des dépenses pour le bâtiment atteint \$6 586 millions, ce qui représente un accroissement de 19.3 pour cent, par suite des hausses successives de

16.8 et de 26.2 pour cent en 1973 et 1974. Le nombre d'emplois dans ce secteur augmente également rapidement au cours des trois dernières années, avec des hausses successives de 13 000, de 12 000 et de 9 000. Pour la dernière année, ceci représente une augmentation de 6.4 pour cent en regard de 1.2 pour l'ensemble du Canada.

La vigueur récente de l'industrie du bâtiment est attribuable à la croissance rapide des investissements depuis 1971. Elle correspond principalement à l'impact des grands projets d'investissement, tels ceux de la baie James, des jeux Olympiques, de l'aéroport de Mirabel, ainsi qu'aux nombreux projets de construction dans les secteurs industriels et commerciaux à Montréal. Ces projets, à eux seuls, mobilisent une part importante des ressources dans le secteur du bâtiment et continuent de faire sentir leur influence en 1975. Ils entrent cependant en concurrence avec d'autres projets et créent une pénurie de travailleurs spécialisés, notamment dans la région de Montréal.

En ce qui a trait à la construction domiciliaire, on note une baisse importante des mises en chantier. En 1973, les mises en chantier avaient atteint, au Québec, le chiffre record de 59 550 unités. Pour 1974, elles s'établissent à 51 642 unités, ce qui représente une diminution de 13 pour cent par rapport à 1973. On note cependant une reprise importante de l'activité dans ce secteur depuis le troisième trimestre de 1975, ce qui fait que le nombre de mises en chantier a atteint 54 741 unités pour toute l'année.

Au cours de la prochaine année, les grands projets d'investissement actuellement en cours, de même que la poursuite de la relance observée dans le secteur domiciliaire continueront d'influencer favorablement l'évolution de l'activité dans le secteur du bâtiment. Par contre, la progression des dépenses pour la construction dans le secteur industriel et dans les secteurs public et para-public serait relativement faible. Avec la fin des travaux de construction reliés aux jeux Olympiques et le parachèvement de certains projets commerciaux (hôtellerie et édifices à bureaux), l'activité de ce secteur pourrait même ralentir à Montréal vers la fin de l'année. Il ne faut donc pas s'attendre que ce secteur puisse jouer un rôle important comme facteur de relance tant au niveau de la production que de l'emploi.

Le secteur tertiaire

Depuis quelques années, les industries du secteur tertiaire continuent de voir augmenter leur part relative dans l'activité économique, mais à un rythme plus lent que dans le passé. Alors que les industries de ce groupe étaient responsables de près de 80.0 pour cent des emplois nets créés de 1966 à 1971, cette proportion diminue à 66.0 pour cent au cours de la période de 1971 à 1974. Une telle évolution est attribuable à une contribution plus grande de l'industrie manufacturière et de celle du bâtiment à la création d'emplois au cours de cette période. En 1975, cependant, l'embauche dans ces industries augmente de 50 000, ce qui permet à l'emploi total de progresser de 35 000 malgré les fortes diminutions observées dans les industries manufacturières et forestières.

En 1975, les investissements dans le secteur tertiaire représentent près de 55.0 pour cent de l'ensemble québécois. Le groupe du commerce, de la finance et des services commerciaux y affiche la hausse la plus forte, soit 42.6 pour cent en regard de 16.5 seulement au Canada. Les investissements dans ce secteur, après avoir connu une année exceptionnelle en 1966 en raison de l'Expo 67, ont diminué considérablement par la suite et sont demeurés à un faible niveau jusqu'en 1971. Depuis 1972, les dépenses d'investissement dans les hôtels, édifices à bureaux et centres commerciaux ont progressé rapidement, et il faut y voir un phénomène de rattrapage. On note également une progression forte des investissements dans le secteur des utilités publiques, soit \$574.4 millions ou 32.8 pour cent. Le projet de la baie James représente une part importante de ces investissements.

La situation régionale

La situation de l'économie québécoise se caractérise par de fortes inégalités régionales. En effet, l'activité économique n'est pas répartie de façon homogène d'une région à l'autre et l'on assiste à des inégalités importantes dans la croissance, ainsi que dans les possibilités de revenus et d'emplois.

Les inégalités interrégionales

Dans les régions périphériques du Québec, le revenu personnel disponible par habitant est nettement inférieur à la moyenne provinciale. En 1971, il ne représentait respectivement que 66, 78 et 83 pour cent de cette moyenne dans les régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Nord-Ouest québécois. La région de Montréal, par ailleurs, enregistrait un revenu supérieur de 9 pour cent à celui de l'ensemble du Québec. Il convient également de souligner que les paiements de transferts constituent une part importante du revenu personnel dans les régions périphériques. En 1971, ces paiements représentaient 21.7 pour cent du revenu personnel dans la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, comparativement à 13.0 pour cent au niveau provincial.

La sous-utilisation des ressources humaines est également très prononcée dans certaines régions du Québec, notamment dans les régions périphériques. Ainsi, en 1975, le taux de chômage pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean atteignait 17.2 pour cent, soit le double de la moyenne provinciale. De plus, la rareté des emplois disponibles dans ces régions a eu tendance à y maintenir le taux d'activité en deçà de la moyenne québécoise.

Ces inégalités interrégionales se reflètent également sur le plan démographique. On constate dans plusieurs régions du Québec une baisse importante de la population due à un fort mouvement d'émigration. Depuis 1971, par exemple, les populations de l'Abitibi-Témiscamingue et du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie diminuent à des rythmes annuels moyens respectifs de 2.2 et de 0.1 pour cent.

La situation de Montréal

La région de Montréal est considérée comme la région motrice de l'économie du Québec. On peut rappeler que la région métropolitaine de Montréal accueille 46.0 pour cent de la population du Québec et compte pour 53.0 pour cent des expéditions manufacturières de la province. Le revenu

personnel disponible de cette région représente 50.0 pour cent de celui du Québec, et le commerce de détail englobait, en 1975, 47.8 pour cent de toutes les transactions québécoises.

En ce qui regarde l'évolution de cette région, de nombreux travaux ont démontré que Montréal est en perte de vitesse par rapport aux principaux centres nord-américains, notamment depuis le début des années 60. On note, en effet, un affaiblissement du rôle de Montréal dans un certain nombre de secteurs clés, tels les transports, la finance, la recherche et l'industrie manufacturière. De plus, les autres secteurs n'ont apparemment pas su prendre la relève. Par ailleurs, la région torontoise croît, durant cette même période, à un rythme rapide. La population de la région de Toronto augmente beaucoup plus vite que celle de Montréal.

L'industrie manufacturière de la zone métropolitaine de Montréal a subi un ralentissement considérable à partir de 1968, après avoir profité d'une forte période de croissance au cours des années 1964-1968, grâce à la tenue de l'Exposition internationale de 1967. De 1968 à 1972, l'emploi a diminué régulièrement de 2.0 pour cent annuellement, sans hausse proportionnelle de la productivité. Il en est ainsi résulté une perte de près de 22 000 emplois. Plus de la moitié de cette perte est attribuable aux industries de matériel de transport qui enregistrent une diminution de 13.5 pour cent dans leur emploi, par suite des difficultés rencontrées chez les firmes Canadair et United Aircraft. On note encore un glissement de l'industrie manufacturière de Montréal en faveur des industries de biens non durables. En 1968, ces industries représentaient 60.3 pour cent de l'emploi manufacturier total. En 1972, cette proportion atteint 65.9 pour cent.

Au cours des dernières années, la région de Montréal a enregistré un niveau d'activité relativement élevé. Cette remontée est principalement attribuable à la mise en oeuvre d'importants projets d'investissement. La réalisation des jeux Olympiques a coïncidé avec de nombreux projets publics, tels ceux de l'aéroport international de Mirabel, de l'extension du réseau routier, du prolongement du métro, de même qu'avec l'expansion considérable de la construction industrielle et

commerciale. Ces projets ont des effets appréciables, non seulement dans le secteur du bâtiment, mais aussi dans plusieurs industries manufacturières qui les approvisionnent. Ils ont ainsi produit une croissance accélérée de la population active et de l'emploi, et ont entraîné un mouvement migratoire sur Montréal.

Les projets d'investissement actuellement en cours continueront d'étayer pendant un certain temps l'économie montréalaise. Le parachèvement de plusieurs de ces projets en 1976, de même que l'atermoisement et l'échelonnement sur une longue période d'autres projets pourront toutefois provoquer, dès le second semestre de la prochaine année, un certain ralentissement de l'activité économique dans la région de Montréal. Il faut également considérer que la dégradation survenue depuis la fin de 1974 dans l'industrie manufacturière québécoise n'est pas sans affecter cette région, où se concentre une large part de ce type d'activité.



QUELQUES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Le Québec offre de nombreuses possibilités de développement. Cette section en étudie quelques-unes, de même que les entraves à leur réalisation.

Préambule

L'industrie manufacturière québécoise est fortement concentrée sur des activités de type traditionnel, où la croissance de la demande est plutôt faible et souvent largement dépendante du seul marché canadien. Par surcroît, plusieurs de ces activités sont liées à la main-d'oeuvre et, quoique les rémunérations soient relativement peu élevées dans le contexte canadien, les industriels éprouvent de plus en plus de difficultés à affronter la concurrence des pays à faibles coûts de production, et ce, malgré la protection tarifaire dont ils bénéficient. En 1972, les industries de biens de consommation dispensaient 61.5 pour cent de l'emploi manufacturier québécois, comparativement à 39.3 en Ontario.

Les industries à croissance rapide et à productivité élevée, qui fabriquent des biens d'équipement de conception nouvelle ou utilisent une technologie avancée, sont beaucoup moins développées au Québec. Ainsi, en 1972, ces industries dispensaient quelque 15.0 pour cent de l'emploi manufacturier, comparativement à près de 29.0 pour cent en Ontario. Elles étaient responsables de 13.7 pour cent des expéditions manufacturières québécoises, comparativement à 38.2 en Ontario.

Étant donné le caractère structurel des déficiences de l'industrie manufacturière québécoise, le Québec privilégie les interventions en vue d'accélérer le renforcement de la structure industrielle, grâce à des projets permettant d'affronter la concurrence internationale et d'effectuer une percée sur les marchés extérieurs. La stratégie vise surtout à produire des résultats significatifs à long terme et dépasse la seule perspective de création d'emplois immédiats. L'objectif est d'insuffler un dynamisme durable au secteur manufacturier québécois. Les projets principaux, qui ont retenu l'attention, touchent les secteurs de l'aluminium, de la pétrochimie, de la sidérurgie, du matériel de transport lourd, des produits forestiers, de la machinerie et de l'industrie agro-alimentaire.

L'industrie agro-alimentaire

En 1974, le ministère de l'Agriculture du Québec a défini les grandes orientations d'une politique de développement agricole. Le Québec considère comme prioritaire d'augmenter le caractère d'autosuffisance de la province en ce qui a trait aux productions là où celui-ci est particulièrement faible et là où se présentent des possibilités réelles d'amélioration. Parmi ces dernières, le Québec a retenu la production de viande de boeuf et de porc, de même que la production céréalière.

Avant de réaliser ces objectifs, il faudra franchir certains obstacles. Ainsi, le Québec entend augmenter la productivité dans la région de Montréal. Le sol est l'un des plus fertiles de la province, mais sa productivité est relativement faible en raison de l'insuffisance de l'irrigation. Le gouvernement du Québec se propose également d'introduire, en 1976, une loi de zonage agricole afin de protéger les terres arables contre la spéculation et l'envahissement urbain.

Reconnaissant que le dynamisme du secteur agricole est fonction de l'existence d'une industrie de transformation bien développée, le Québec prévoit également favoriser le développement de l'industrie de transformation des produits agricoles. A cette fin, le gouvernement a mis sur pied, en 1975, la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (S.O.Q.U.I.A.), avec un capital-actions de \$10 millions, dont \$3 millions lui seront versés par le gouvernement lors de sa première année de fonctionnement et une somme de \$3.5 millions pour chaque année subséquente.

On a mis au jour d'autres possibilités de développement dans ce secteur. Il s'agit de la modernisation et de l'agrandissement de la raffinerie de sucre de Saint-Hilaire, de la mise sur pied d'usines de produits surgelés, du regroupement et de la modernisation des abattoirs et de l'agrandissement des entrepôts de produits alimentaires surgelés.

L'industrie forestière

Les industries du bois et des pâtes et papiers occupent une place importante parmi les activités économiques du Québec : elles sont responsables du cinquième environ des exportations totales du Québec. La valeur des expéditions atteignait, en 1973, environ le tiers de celle de la même industrie au Canada. L'industrie joue un rôle essentiel dans l'économie des diverses régions de la province, puisqu'elle est répartie sur l'ensemble du territoire québécois. L'industrie des pâtes et papiers comprend 50 usines créant quelque 45 000 emplois directs et près de 30 000 emplois forestiers.

Les problèmes majeurs de l'industrie des pâtes et papiers au Québec résultent de l'instabilité cyclique de la demande, ainsi que de l'affaiblissement de ses avantages comparatifs au niveau de la technologie. Ces difficultés tiennent principalement à un coût de revient de la matière première plus élevé que celui de ses concurrents américains, ainsi qu'à une productivité moindre en raison du caractère vétuste de ses installations. D'autres pays ont su adapter leur technologie pour permettre l'utilisation d'espèces de bois qui se refusaient jusqu'alors à la réduction en pâtes. Il convient cependant de souligner que l'industrie canadienne continue de bénéficier de certains avantages qui lui permettent d'assurer sa croissance future. On note, en particulier, un approvisionnement adéquat en espèces de grande valeur, des coûts concurrentiels pour ses besoins en énergie, un réseau évolué de transports et une connaissance technologique approfondie de l'industrie.

Pour ce qui est de l'industrie du sciage, ses problèmes actuels résultent de sa structure fragmentée. On trouve, d'une part, une multitude de petites usines dont un certain nombre sont désuètes et, d'autre part, une quantité relativement restreinte de grandes usines hautement productives.

Dans ces conditions, il apparaît essentiel de favoriser une plus grande rationalisation dans l'exploitation des matières ligneuses, de manière à permettre un meilleur équilibre de la croissance et la modernisation des industries du

sciage et des pâtes et papiers. A cet égard, il convient de rappeler que le ministère des Terres et Forêts du Québec a adopté, depuis quelques années, de nombreuses mesures visant à favoriser une exploitation plus rationnelle des ressources forestières.

Les mesures adoptées visent à réorganiser en profondeur la gestion des forêts, notamment par la réforme du régime des concessions. La gestion des ressources forestières reposera dorénavant sur deux critères distincts, soit la capacité naturelle des forêts et les besoins collectifs en bois. On se préoccupera particulièrement de la planification du reboisement et du regroupement des zones d'exploitation. Dans le domaine de la recherche forestière, le Québec mettra l'accent sur les études traitant de la production, de la récolte et de la commercialisation des produits du bois.

Sur le plan industriel, le Québec cherchera, d'une part, à favoriser la modernisation des usines de transformation et, d'autre part, à promouvoir la création de complexes intégrés. On étudie actuellement la possibilité d'implanter un tel complexe dans la région de Saint-Félicien. Ce projet comprendrait, au départ, un certain nombre de scieries et une usine de pâtes, auxquelles s'ajouteraient plus tard une usine de papiers et des usines de contre-plaqués. Un tel projet aurait pour effet d'amorcer une phase de croissance économique dans le secteur manufacturier du Saguenay-Lac-Saint-Jean et permettrait une meilleure utilisation de toute la matière ligneuse de cette région, en particulier de la dernière grande forêt domaniale, sise au nord de Saint-Félicien.

L'industrie pétrochimique

Le Québec a pris, au cours des années 60, une certaine avance sur l'Ontario en ce qui a trait à la capacité de raffinage du pétrole brut distillé. La prépondérance du Québec est attribuable au fait que le complexe de raffinage de Montréal pouvait, grâce à la politique nationale du pétrole, s'approvisionner au Venezuela ou au Proche-Orient, là où le prix du pétrole brut était assez bon marché pour rentabiliser les raffineries. Cependant, en dépit de cette avance de Montréal en matière de capacité de raffinage, la situation

de l'industrie pétrochimique ne s'est pas améliorée au Québec. La situation relative de Montréal et du Québec du point de vue pétrochimique a commencé à se détériorer avant même la crise du pétrole des dernières années. Ainsi, depuis 1971, les investissements réalisés à ce chapitre ont été beaucoup plus faibles au Québec qu'en Ontario. Cette situation préoccupe le gouvernement du Québec, étant donné que l'industrie pétrochimique constitue un élément clé dans une structure industrielle moderne.

A court terme, le Québec semble dénué de moyens concurrentiels dans cette industrie. Le complexe d'Edmonton, qui utilise le gaz naturel comme matière première, sera avantagé par la proximité de la source d'énergie. Le complexe de Sarnia continuera de bénéficier de la proximité du marché. A long terme, cependant, le complexe pétrochimique de Montréal est susceptible de tirer profit de certains avantages, compte tenu de l'épuisement des réserves canadiennes traditionnelles et de la hausse subséquente du prix du pétrole canadien. Les possibilités d'amélioration de la situation actuelle paraissent résider dans la mise sur pied d'un complexe pétrochimique complémentaire aux installations déjà en place.

L'industrie sidérurgique

Le gouvernement québécois attache beaucoup d'importance à l'implantation et au développement d'une industrie sidérurgique intégrée. Cette industrie constitue, en effet, une charnière indispensable entre les ressources naturelles québécoises et les industries manufacturières modernes, telles que la métallurgie, la machinerie, le matériel de transport et le matériel électrique. Ces activités industrielles sont fortement interreliées et dépendent de la disponibilité d'acier primaire peu coûteux.

Cependant, en dépit d'une augmentation importante depuis quelques années, la production d'acier au Québec demeure relativement faible et représente moins de 10 pour cent de la production canadienne, ce qui a pour effet de ralentir le développement des industries utilisatrices d'acier. Il convient également de mentionner que la production accrue d'acier au Québec pourrait se traduire par la transformation

plus poussée d'une ressource naturelle existant sur place, à savoir le minerai de fer, et exportée en grande partie à l'état brut jusqu'à maintenant. Afin de pallier la faiblesse actuelle du Québec au niveau de la production d'acier primaire, le gouvernement de la province attache une grande importance à la mise sur pied d'un complexe sidérurgique intégrant les industries consommatrices d'acier. Un pas important vers une intégration verticale a été franchi en juin dernier avec l'annonce de la construction d'une usine de bouletage à Port-Cartier en vue de l'exploitation du minerai extrait à Fire Lake.

Selon le gouvernement du Québec, la production d'acier dans la province devrait atteindre environ 3 millions de tonnes en 1980, soit environ 15 pour cent de la production canadienne d'alors. Ceci signifie que le Québec devrait pratiquement tripler sa production actuelle. Les projets actuellement prévus lui permettront d'accroître sa capacité de production d'acier primaire, mais cette augmentation va demeurer faible en regard des besoins prévus d'ici le milieu des années 80. L'augmentation de la capacité totale prévue pour l'ensemble du Canada d'ici les années 80 s'établirait à quelque 10 millions de tonnes. Au Québec, SIDBEC envisage une expansion qui portera à 1.7 million de tonnes son volume de production.

L'industrie aéronautique

Cette industrie traverse actuellement une période difficile, en raison d'un décalage entre les moyens de production et la baisse de la demande. La crise du pétrole a contribué, entre autres, à réduire considérablement la demande en avions commerciaux par les lignes aériennes.

Le niveau d'activité de l'industrie aéronautique canadienne, qui dépend en majeure partie de sous-contrats des producteurs américains, a beaucoup fléchi. Deux ou trois producteurs canadiens d'avions ou d'éléments d'avions, DACAN (Douglas Aircraft) à Toronto et Canadair à Montréal, ont été particulièrement touchés. Canadair emploie actuellement environ 1 600 employés, comparativement à 9 000 en 1970. Le gouvernement fédéral a reconnu la gravité de la situation et a fait l'acquisition de la compagnie De Havilland à Toronto

en juin 1974 et de la compagnie Canadair à Montréal en décembre 1975. Il se propose de revendre les deux entreprises à des intérêts privés canadiens.

Il convient d'accorder beaucoup d'attention à l'avenir de l'industrie aéronautique au Québec, puisqu'il s'agit d'une industrie dont les incidences sont très significatives.

Les produits de l'amiante

Le minerai d'amiante constitue l'une des ressources les plus abondantes du Québec. La production québécoise excède largement celle du reste du Canada. Plus des deux tiers de la production canadienne sont exportés, en grande partie aux États-Unis, pour satisfaire la très forte demande mondiale.

L'avantage du Québec au niveau de l'extraction ne se retrouve pas au niveau de la transformation. Le Québec transforme très peu d'amiante sur place avant de l'exporter et continue d'importer des produits fabriqués à base d'amiante. Il se retrouve donc avec une balance commerciale largement déficitaire.

Le Québec présente pourtant certaines possibilités de transformation des produits de l'amiante. On pourrait fabriquer, entre autres, deux produits : le textile d'amiante et le papier d'amiante. Il existe cependant plusieurs obstacles à une transformation plus poussée de l'amiante au Québec : l'apparition de nouveaux substituts de l'amiante, la promulgation de décrets interdisant l'usage de l'amiante dans certains produits et instituant des normes sévères pour la protection de l'environnement, l'existence de barrières tarifaires et non tarifaires touchant les produits transformés de l'amiante et les efforts redoublés des pays du tiers monde en vue de l'exploitation de nouvelles mines.

L'aluminium

Le Québec est déjà très bien représenté au niveau de la production primaire d'aluminium. La production de l'Alcan et de la Canadian Reynolds Metals au Québec atteint

annuellement 935 000 tonnes. Un certain nombre d'industries de transformation se sont développées en fonction du marché intérieur, mais l'aluminium continue d'être exporté en très forte proportion à l'état brut. Nonobstant les variations cycliques, la demande mondiale d'aluminium est grande et les principales compagnies productrices ont annoncé ou étudient plusieurs projets d'expansion. Le gouvernement du Québec envisage également de participer à l'implantation d'une usine d'aluminium intégrée qui transformera le métal brut en une grande variété de produits destinés à l'exportation.

Le matériel de transport

Au Québec, les réseaux intégrés de transport urbain laissent à désirer, même dans les grands centres. Des considérations préliminaires ont permis de reconnaître certaines possibilités de développement de tels réseaux et la présence de firmes comme MLW-Bombardier, Canron, Canadian Vickers, Bédard et Girard Ltée donnent à la province une assise valable pour l'expansion du secteur du matériel de transport. D'autres possibilités ont été étudiées en ce qui touche la fabrication de véhicules lourds, en particulier les autobus, les camions, les véhicules d'exploration forestière et minière, ainsi que les véhicules amphibies. L'implantation et le développement de ce type d'industrie devraient être axés davantage sur la formation de complexes intégrés.

Les transports maritime et aérien

Le Québec possède, du point de vue des transports, des avantages comparatifs certains qui tiennent à sa situation géographique privilégiée comme porte d'entrée et de sortie du trafic de marchandises de l'est du Canada et de la région des Grands lacs. Il est évident que le Québec attachera de plus en plus d'importance à l'expansion des moyens de transport comme élément moteur du développement économique québécois. La réalisation d'un complexe intermodal intégré, fondé sur les avantages comparatifs de Montréal dans le transport, a déjà été désignée comme moyen de consolider le rôle de Montréal dans ce secteur. Le Québec voudrait également que le fleuve Saint-Laurent redevienne un élément clé du développement

économique. La présence de cette grande voie fluviale offre un avantage que le Québec voudrait exploiter pour sa propre croissance économique.

En ce qui concerne le transport aérien, Montréal possède actuellement un avantage comparatif sur les autres aéroports canadiens. Montréal occupe, en effet, le premier rang quant au volume des marchandises. Il convient de signaler que Montréal se retrouve cependant au deuxième rang pour le transport de passagers. Toronto bénéficie, à ce titre, d'une position stratégique.

Il faut reconnaître également que la suprématie de Montréal, en termes de fret aérien, tient en grande partie à sa position par rapport aux transporteurs européens, par suite de la politique fédérale accordant à l'aéroport de Montréal le quasi-monopole des vols internationaux. La construction de l'aéroport international de Mirabel devrait permettre à Montréal de consolider son avantage comme porte d'entrée et de sortie du fret aérien international.

Le centre commercial international de Montréal

Vu l'importance relative du commerce international pour l'économie canadienne, il devient nécessaire d'accroître nos efforts de promotion pour maintenir la vigueur des échanges. Plusieurs pays ont créé à cet effet des centres de commerce international. A défaut de telles organisations au Canada, un groupe de promoteurs commerciaux, en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, ont envisagé l'instauration d'un tel centre à Montréal, plaque tournante des activités commerciales, en raison de la disponibilité de services douaniers, financiers, gouvernementaux, de transport et de communication. Ce centre de commerce servira à promouvoir plusieurs produits canadiens et étrangers et à centraliser toute la gamme des services connexes à ce type d'activité. Tout un complexe d'accueil relié directement à l'aéroport de Mirabel serait rattaché à ce centre de commerce international. De plus, un centre de congrès de grande dimension constituerait l'une des composantes de ce projet.

